

Actualité Fiscale : La Loi de Finances

Découvrir les nouveaux aspects financiers figurant dans la Loi de Finances de l'année 2022.

Objectif de la formation :

- Analyser l'actualité fiscale et ses conséquences sur 2022 (calcul de l'impôt, droits d'enregistrements, fiscalité des particuliers et des entreprises, impôts locaux, taxes diverses...).

Prérequis :

- Être un professionnel libéral du secteur juridique ou technique (exemple : avocat – expert-comptable – huissier de justice – notaire – agent général d'assurance – consultant – etc...) ou salarié d'un cabinet libéral exerçant dans ce domaine.

Durée et horaires :

- 1 jour - de 9h00 à 17h00 soit 7h

Modalités d'évaluation :

- Questionnaires post et anté formation

Intervenant :

- Valérie TOFFA

Moyens pédagogiques et méthodes utilisées :

- Suivi et évaluation : Méthode active et participative
- Énoncés théoriques - Exercices d'application - Le stagiaire est évalué en début et en fin de formation.

Supports pédagogiques :

- Support sous PPT sur clé USB

Public :

- Professionnels libéraux et leurs salariés

Contenu de la formation :

Matin : 9h – 12h30

- I. LA FISCALITE DES PARTICULIERS
 - Autorisation de percevoir les impôts
 - Barème de l'impôt sur le revenu
 - Le prélèvement à la source

- II. LA FISCALITE DES ENTREPRISES
 - La baisse de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises
 - Evaluation des valeurs locatives
 - Neutralisation fiscale de la réévaluation libre des actifs
 - Etalement de la plus-value réalisée lors d'une opération de cession bail d'immeuble entreprise
 - Suppression progressive de la majoration de 25% des bénéficiaires des entreprises qui n'adhèrent pas à un organisme de gestion agréée
 - Clarification des règles de TVA :
 - Offres composites
 - Commerce électronique
 - TVA des gains de course hippique
 - Aménagements du crédit d'impôt recherche et crédit d'impôt innovation

Après-midi : 13h30 – 17h00

- III. LA FISCALITE ECOLOGIQUE ET AGRICOLE
 - Crédit d'impôt en faveur de l'acquisition et de la pose de systèmes de charge pour véhicule électrique Simplification de la taxation de l'électricité
 - Renforcement des incitations à l'utilisation d'énergies renouvelables dans les transports Refont des taxes sur les Véhicules à moteur

- IV. LA SUPPRESSION DES TAXES
 - Les taxes à faible rendement
 - Les dépenses fiscales inefficaces
 - L'enregistrement obligatoire de certains actes de société

- V. AUTRES
 - Harmonisation des procédures de recouvrement forcé des créances publiques
 - Prorogation du taux de l'intérêt de retard et de l'intérêt moratoire Modernisation des contributions à l'AMF
 - Mesures fiscales et mesures budgétaires non rattachées